

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 décembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du conseil de la Communauté de communes du Sud Territoire, sous la présidence de Madame Sandrine JANIAUD LARCHER, Vice-présidente.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Imann, EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRÉRY, Hamid HAMIL, Jean-Louis HOTTELLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA et Pierre VALLAT **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Anissa BRIKH, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Monique DINET, Christian GAILLARD, Michel HOUDELAT, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Christian RAYOT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Françoise THOMAS et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Christian GAILLARD à Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA-GERARD à Fatima KHELIFI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
Le 10 décembre 2025	Le 11 décembre 2025	En exercice 50
		Présents 31
		Votants 35

La Vice-Présidente, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Elle cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Gilles COURGEY est désigné.

La Vice-Présidente fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Elle appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-08-04 Service Eau Potable-Programme de travaux pluri-annuel UDI Lepuix Neuf

Rapporteur : Thierry MARCJAN

L'UDI de Lepuix-Neuf regroupe les communes de Lepuix-Neuf, Suarce, Chavanatte et Chavannes-les Grands.

Depuis 2022, le rendement moyen sur cette UDI tourne autour de 59%, alors que le minimum défini dans les dispositions réglementaires (Grenelle de l'Environnement) est fixé à 68%.

La création par l'Agence de l'Eau d'une redevance performance réseau d'eau potable impactera le montant de celle-ci si le rendement n'est pas amélioré.

C'est pourquoi un plan de travaux pluri-annuel pour renouveler le réseau d'eau potable de ce secteur, a été établi.

Sachant que sur les deux dernières années, le réseau de Suarce a subi vingt casses et celui de Chavannes-les Grands, six, il semble justifié de porter les premiers efforts sur ces communes.

Le programme se déroulerait comme suit :

Commune	Rue	Projet	Année	Economie d'eau par an (m³)	Gain attendu sur le rendement	Montant travaux (€ HT)	Financement
SUARCE	Impasse de la Suarcine et rue Principale	Renouvellement de réseau et branchements	2025	430	0,26%	40 000	100% CCST
CHAVANNES LES GRANDS	Rue d'Alsace	Suppression 120ml réseau et renouvellement branchements	2025	246	0,15%	10 500	100% CCST
SUARCE	Rue des Carrières	Suppression 240ml réseau et renouvellement branchements	2026	492	0,30%	12 500	100% CCST
SUARCE	Rue du Jura	Installation compteur de sectorisation	2026	-	-	8 000	100% CCST
CHAVANATTE	Rue Principale	Installation compteur de sectorisation	2026	-	-	8 000	100% CCST
LEPUIX NEUF	Rue du Château	Renouvellement de réseau et branchements	2027	1 025	0,63%	210 000	100% CCST
SUARCE	Rue des Etangs	Renouvellement de réseau et branchements	2027	410	0,25%	97 500	100% CCST
LEPUIX-NEUF	Rue du Cimetière	Renouvellement branchements	2028	646	0,40%	42 500	100% CCST
CHAVANNES LES GRANDS	Rue des Bergers	Renouvellement réseau et branchements	2028	328	0,20%	84 000	100% CCST

CHAVANNES LES GRANDS	Rue du Lavoir	Renouvellement réseau et branchements	2029	369	0,23%	87 000	100% CCST
CHAVANNES LES GRANDS	Rue d'Alsace	Renouvellement branchements	2030	389	0,24%	22 500	100% CCST
SUARCE	Rue Principale (entre Buissons et Vosges)	Renouvellement réseau et branchements	2030	676	0,42%	167 000	60% CCST 40% DETR
SUARCE	Rue Principale (entre Prés et Grande Rue)	Renouvellement réseau et branchements	2031	758	0,47%	148 000	100% CCST
SUARCE	Rue Principale et rue du Jura (depuis la rue des Prés)	Renouvellement réseau et branchements	2032	861	0,53%	168 000	60% CCST 40% DETR
CHAVANNES LES GRANDS	Rue des Vosges	Renouvellement réseau et branchements	2033	451	0,28%	120 500	100% CCST
SUARCE	Rue de la Cendrière	Renouvellement réseau et branchements	2033	492	0,30%	99 000	100% CCST
CHAVANATTE -CHAVANNES	RD34	Renouvellement interconnection	2034	2 584	1,62%	330 000	70% CCST 30% DETR
SUARCE	Rue d'Alsace	Renouvellement réseau et branchements	2035	1 056	0,65%	246 000	100% CCST

Deux opérations ont déjà été effectuées en 2025.

Ce programme de 1 655 000€ HT permettrait une économie de 11 000 m³ par an et de respecter le cadre réglementaire au plus tard en 2035.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'adopter le plan pluri annuel des travaux pour l'UDI de Lepuix-Neuf,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- D'autoriser le Président à solliciter les aides financières le cas échéant.

La Vice-Présidente soussignée, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

La Vice-Présidente,

**La vice-Présidente
Sandrine JANIAUD LARCHER**

La Vice-Présidente,

23 DEC. 2025

**La vice-Présidente
Sandrine JANIAUD LARCHER**

